

**LE PETIT-QUEVILLY.** Le projet de jardin du cloître finalisé lors du dernier conseil municipal de l'année.

## La naissance d'un jardin

Lors de son conseil municipal de l'année, le conseil municipal a finalement voté en faveur d'un projet de jardin du cloître. Après l'adoption des deux élus de gauche, le maire et adjoint ont été élus et ont commencé leur mandat. Le conseil municipal a pu ainsi voter, après les efforts de la communauté, de désigner des suppléants financiers même en cas d'opposition. Le conseil s'est réuni avant à 23 membres au lieu de 25. Clémentine 2008, la présidente municipale, une association de médecins généralistes du Petit et Grand-Quevilly, semble remplir ses objectifs. Les statistiques font état d'un coût de 1,740 euros par habitant en 2010 et de 850 au début du premier semestre 2011. Considérant l'avenir que connaît le secteur, la convention de soutien de la Ville a finalement été renouvelée et une subvention de 5 000 euros octroyée.



Le futur jardin du cloître remplacera un alignement de 117 garages voués à la destruction

Retenue dans le plan pluriannuel d'investissement, la création du jardin du cloître sur le site de l'ancienne Chartreuse Saint-Julien entre dans sa première phase. Sur un espace de 11.000 m<sup>2</sup>, l'opération consiste à créer un jardin de détente en intégrant la dimension histori-

que du site. Des aménagements mettront en valeur l'ancien cloître et la galerie axiale de la Chartreuse, ainsi que la quatrième cellule monastique. Les travaux, dont le coût est évalué à 1.020.000 euros, devraient débuter fin 2012 pour s'achever au second trimestre 2013.